

Le 1^{er} novembre 2021

À TOUS LES PARENTS DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT LA POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE

Bonjour chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir cette nouvelle communication, qui comporte des informations importantes et que nous souhaitons vous rappeler et porter à votre attention.

Évaluation

Vous trouverez, en annexe du communiqué, certaines informations quant au cadre évaluatif pour l'année 2021-2022. Vous y trouverez des précisions quant aux deux bulletins à venir ainsi qu'aux compétences qui seront évaluées. De plus, vous aurez le détail des épreuves ministérielles qui seront en vigueur avec leurs pondérations respectives et des informations quant aux communications prioritaires pour l'année en cours.

Bulletin inter étape

Un bulletin inter étape a été déposé sur le portail parents pour les élèves dont les enseignants ont émis des commentaires.



Nature et périodes d'évaluation

Nous avons aussi déposé des informations relatives aux évaluations auxquelles sera soumis votre enfant cette année.

Rencontre de parents et première communication

La première communication sera déposée au plus tard le 10 novembre prochain sur le portail parents. Nous vous invitons à prendre connaissance des commentaires se rapportant à votre enfant, avant la prise de rendez-vous pour la rencontre de parents virtuelle.

En effet, le jeudi 18 novembre prochain aura lieu la première rencontre de parents en virtuel.

La prise de rendez-vous sur le site de l'école sera ouverte dans un premier temps aux parents des élèves ciblés par les enseignants. Ces parents recevront donc un premier courriel explicatif dès le mercredi 10 novembre.

Les places disponibles restantes seront offertes, dans un second temps, à tous les parents qui désirent une rencontre. Un courriel général sera envoyé vous invitant à prendre rendez-vous sur le site de l'école.

Si toutefois, un enseignant n'avait plus de place disponible, notez qu'il vous sera toujours possible de lui envoyer un courriel afin qu'il vous contacte dans les jours suivants.

Projet Bien-être à l'école



Les membres du Comité *Je suis PST* désirent vous donner un bref aperçu de ce qui sera vécu par votre enfant dans le cadre de la thématique *Je suis Liberté*. Les couleurs de la Polyvalente Ste-Thérèse seront parsemées de multiples activités en lien avec les différentes formes de dépendances (alcool, drogues, jeux vidéo, boissons énergisantes, vapotage, etc.).

Pendant tout le mois, les intervenants de l'école sensibiliseront, par différents moyens, votre enfant à ce sujet. Des ateliers de prévention auront lieu en classe, des activités seront proposées sur l'heure du diner, des concours, des capsules vidéo, des kiosques, des kahoot, des organismes externes seront aussi présents avec des intervenants qualifiés pour répondre aux différentes questions de nos adolescents mais aussi pour leur parler des services disponibles dans la communauté.

Nous profitons pour vous aviser qu'un nouvel onglet a fait son apparition sur la page web de l'école. Vous y trouverez de l'information, en évolution continue, en lien avec les sujets abordés chaque mois auprès de votre enfant. Nous sommes très fiers de ce nouvel ajout et nous vous invitons à le consulter régulièrement.

<https://pst.cssmi.qc.ca/parents/je-suis-pst/>

Conseil d'établissement

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le **mercredi 10 novembre 2021**, à la bibliothèque de l'école au 2^e étage, à 19h. Si vous souhaitez y assister, veuillez communiquer avec Véronique Maigret au 450 433-5400, poste 5061 ou par courriel à veronique.maigret@cssmi.qc.ca.

Tous les documents se rattachant aux réunions se trouvent ici :

<https://pst.cssmi.qc.ca/ecole/conseil-detablissement/>

Conciliation travail/études

Présentement, l'équipe d'enseignants remarque que plusieurs élèves arrivent difficilement à assurer une conciliation travail-étude de qualité. Effectivement, plusieurs jeunes sont fatigués et peinent à faire leurs travaux scolaires ce qui nous inquiète. Voici quelques liens concernant les recommandations en lien avec le travail lorsque les jeunes sont encore sur les bancs d'école.

Merci de vous entretenir avec votre jeune à cet effet.

<https://www.ctreg.qc.ca/wp-content/uploads/2013/11/Recueil-Conciliation-%C3%A9tudes-travail.pdf>

<https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/education-financiere/la-conciliation-etudes-travail-h1819>

<https://www.oser-jeunes.org/ressources-et-outils/abc-de-la-conciliation-etudes-travail/>

https://www.researeussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2015/11/RRM_Infographie_Faits-saillants-CET.pdf

<https://www.researeussitemontreal.ca/dossiers-thematiques/conciliation-etudes-travail/>

Chronique CSSMI du mois de novembre



Vous trouverez, sous ce lien, différentes informations du centre de services scolaire.

<https://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/ca-se-passe-en-novembre-2>

Site internet de l'école

Nous vous invitons à le consulter régulièrement. Vous y retrouverez toutes les informations importantes de l'école.

<https://pst.cssmi.qc.ca/>

Nous vous remercions, chers parents, de votre précieuse collaboration.

Dominique Sévigny

Directrice, Polyvalente Sainte-Thérèse
Centre de services scolaire des Mille-Îles
401, boul. du Domaine, Sainte-Thérèse QC J7E 4S4
Tél. : 450 433-5400 – Téléc. : 450 433-5409



Institut des troubles
d'apprentissage

Les journées parents de l'Institut TA



Objectif motivation!

Développer la motivation et
l'engagement de votre enfant



Conférence-midi
avec Steve Bégin

SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021

8H45 - 16H

- 7 conférences **en ligne**
- **Gratuit** pour tous les parents



Frédéric
Guay



Catherine
Ratelle



Frédéric
Dionne



Pascale
Dubois



Louis
Cournoyer



Lise
Lachance



Stéphane
Duchesne

Découvrez le programme

Québec

www.institutta.com

Évaluation des apprentissages 2021-2022

INFORMATIONS AUX PARENTS

Pour tenir compte du contexte propre à l'année scolaire 2021-2022, des ajustements ont été apportés aux bulletins scolaires et aux épreuves ministérielles du primaire et du secondaire.

Bulletins et communications aux parents

Le nombre d'étapes et de bulletins pour l'année scolaire 2021-2022 a été revu. Ainsi, vous recevrez deux bulletins plutôt que trois.

Remise du bulletin de l'étape 1

Au plus tard
le 28 janvier 2022

Remise du bulletin de l'étape 2

Au plus tard
le 10 juillet 2022

Par ailleurs, si le contexte sanitaire le permet, l'établissement scolaire tiendra les rencontres de parents habituelles en présence. Sinon, des rencontres téléphoniques ou en mode virtuel vous seront proposées.

De plus, à mi-parcours de chaque étape, une communication écrite vous sera transmise afin de vous renseigner de façon soutenue sur les apprentissages et le comportement de votre enfant, selon la forme qui est déterminée par l'école.

Remise de la communication écrite de l'étape 1

Au plus tard
le 19 novembre 2021

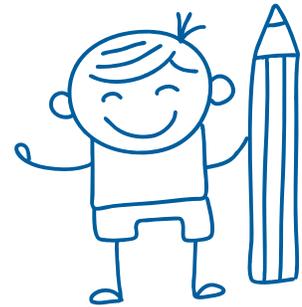
Remise de la communication écrite de l'étape 2

Au plus tard
le 22 avril 2022

Bulletins de l'éducation préscolaire

Si votre enfant fréquente la maternelle 4 ans à mi-temps ou la maternelle 5 ans, son enseignante ou enseignant appréciera son développement global grâce à des observations réalisées tout au long de chacune des deux étapes. Cette appréciation vous sera communiquée dans les deux bulletins, notamment à l'aide d'une cote expliquée par une légende.

Si votre enfant fréquente la maternelle 4 ans à temps plein, son enseignante ou enseignant choisira les moyens de communication pour être en mesure de se prononcer adéquatement au sujet de son développement.



Bulletins du primaire et du secondaire

L'école de votre enfant, qu'elle ou il fréquente le primaire ou le secondaire, vous transmettra deux bulletins complets : des résultats seront inscrits pour chacune des matières et des compétences qui y figurent. Par exemple, les résultats de mathématique de la 6^e année du primaire seraient présentés de la façon suivante dans le bulletin de la première étape.

Mathématique	Étape 1	Étape 2	Résultat final
Résoudre une situation-problème	72		
Utiliser un raisonnement mathématique	67		
Résultat disciplinaire	69		
Moyenne du groupe	71		

L'année scolaire est divisée en deux étapes d'une durée semblable.

Les notes suivantes sont inscrites pour chaque discipline (ou matière) : un résultat pour chaque compétence figurant au bulletin, un résultat disciplinaire (c'est-à-dire pour l'ensemble de la matière) et la moyenne du groupe.

Le résultat disciplinaire est calculé à partir des résultats obtenus pour chaque compétence. Le poids de chaque compétence est déterminé par le Ministère.

Le résultat inscrit à la première étape compte pour 40 % du résultat final de votre enfant et celui de la seconde étape a une pondération de 60 %, sauf lorsque ces résultats incluent les résultats d'une épreuve ministérielle.

De plus, dans chaque bulletin, les enseignantes et enseignants formuleront des commentaires sur au moins une des quatre compétences suivantes : *exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer ou travailler en équipe.*

Les épreuves ministérielles du primaire et de la 2^e année du secondaire

Les enfants de la 6^e année du primaire des réseaux anglophone et francophone ainsi que ceux de la 4^e année du primaire et de la 2^e année du secondaire du réseau francophone auront à passer des épreuves ministérielles. La portée et la longueur des épreuves du primaire ont été réduites pour la présente année scolaire et leur contenu est en concordance avec les apprentissages à prioriser pour 2021-2022.

Le poids des épreuves ministérielles du primaire et de la 2^e année du secondaire a été abaissé dans la note finale au bulletin. Elles compteront pour 10 % de la note finale de votre enfant, au lieu de 20 %. La liste des épreuves ministérielles et des compétences évaluées est fournie dans le tableau suivant.

	Matière et année	Compétences évaluées
Réseau francophone	Français, langue d'enseignement, 4 ^e primaire	Lire Écrire
	Français, langue d'enseignement, 6 ^e primaire	Lire Écrire
	Mathématique, 6 ^e primaire	Résoudre une situation-problème Utiliser un raisonnement mathématique
	Français, langue d'enseignement, 2 ^e secondaire	Écrire
Réseau anglophone	Anglais, langue d'enseignement, 6 ^e primaire	Lire Écrire
	Mathématique, 6 ^e primaire	Résoudre une situation-problème Utiliser un raisonnement mathématique

Les épreuves ministérielles de la 4^e et de la 5^e année du secondaire

Si votre enfant fréquente la 4^e ou la 5^e année du secondaire, elle ou il aura à passer des épreuves ministérielles, dont les résultats seront pris en compte pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. L'administration de ces épreuves a généralement lieu en juin de chaque année scolaire, sinon parfois en août ou en janvier. Il faut savoir que le contenu des épreuves de l'année 2021-2022 est en concordance avec les apprentissages à prioriser pour l'année en cours.

Le poids des épreuves ministérielles de la 4^e et de la 5^e année du secondaire a été revu à la baisse pour l'année scolaire 2021-2022. Ainsi, elles compteront pour 20 % du résultat final inscrit au relevé des apprentissages de votre enfant, au lieu de 50 %.

La liste des épreuves uniques et des compétences évaluées est fournie dans le tableau ci-contre.

Par ailleurs, le Ministère fournira aux écoles une épreuve d'histoire du Québec et du Canada de la 4^e année du secondaire, mais celle-ci sera d'usage facultatif. Les écoles qui choisiront de l'administrer décideront si elles tiennent compte du résultat obtenu dans la composition du résultat final au bulletin et du poids à lui accorder, le cas échéant.

L'**horaire officiel des sessions d'examen** pour l'année scolaire 2021-2022 pourra bientôt être consulté sur le site Web du Ministère.

	Matière et année	Compétences ou volets évalués
Réseau francophone	Mathématique, 4 ^e secondaire	Utiliser un raisonnement mathématique
	Science, 4 ^e secondaire	Théorie
	Anglais, langue seconde, programme de base, 5 ^e secondaire	Communiquer oralement Écrire des textes
	Anglais, langue seconde, programme enrichi, 5 ^e secondaire	Comprendre des textes Écrire des textes
	Français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire	Écrire
Réseau anglophone	Mathématique, 4 ^e secondaire	Utiliser un raisonnement mathématique
	Science, 4 ^e secondaire	Théorie
	Français, langue seconde, programme de base, 5 ^e secondaire	Interagir Lire des textes Produire des textes
	Français, langue seconde, programme enrichi, 5 ^e secondaire	Lire des textes Produire des textes
	Anglais, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire	Lire des textes Produire des textes

Questions et réponses

Cette année, mon enfant est en 6^e année et recevra un enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, en mode semestrialisé (de septembre à janvier ou de janvier à juin). Dans son cas, comment se traduiront les ajustements apportés au bulletin ?

Les programmes offerts en mode semestrialisé sont considérés comme des projets pédagogiques particuliers en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*. Comme les centres de services scolaires et les commissions scolaires ont le pouvoir de se soustraire aux dispositions du régime pédagogique sur le bulletin unique pour de tels projets, les modalités du bulletin sont déterminées localement.

Est-ce que les changements apportés au bulletin auront une incidence sur l'admission de mon enfant au cégep ?

Non. Les cégeps auront en main toutes les données nécessaires, considérant que le premier bulletin, produit en janvier, sera complet (toutes les matières et toutes les compétences y figurant seront évaluées) et qu'il comptera pour 40 % de l'année scolaire.